

Source : Service historique de la Défense, 2012-181704

Notice du catalogue : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6414064m>

Provenance : Bibliothèque nationale de France

HISTORIQUE SOMMAIRE DU 2^e REGIMENT D'ARTILLERIE COLONIALE

Le 2^e régiment d'artillerie coloniale de campagne a été constitué en artillerie divisionnaire (9 batteries de 75 de campagne), artillerie organique de la 3^e division coloniale, le 2 août 1914, dès la déclaration de guerre.

A partir du 7 août 1914, le 2^e régiment d'artillerie coloniale est mis en route sur la zone de concentration du 1^{er} C. A. C. dans la région Bar-le-Duc-Révigny.

Le déplacement du corps d'armée s'exécute à partir du 11 août entre la Meuse et l'Argonne. Le 2^e régiment d'artillerie coloniale franchit la Meuse, le 16 août, entre Vilosne et Dun.

Le 22 août 1914, la 3^e division coloniale entre en Belgique et se porte en une seule colonne sur Neufchâteau, par Saint Vincent et Rossignol. L'artillerie marche encadrée dans la colonne d'infanterie. L'ordre de la IV^e armée pour la journée du 22 août 1914 est net : « Attaquer l'ennemi partout où on le rencontrera ».

Celui-ci s'est terré dans la grande forêt de Chiny et de Neufchâteau et s'y est organisé solidement. Le choc se produit, terrible.

Notre valeureuse infanterie s'engage avec impétuosité ; ses vagues se brisent contre les obstacles organisés par l'ennemi et sont fauchées successivement par des feux nourris de mitrailleuses et de mousqueterie. La baïonnette ne prévaut pas contre les obstacles matériels et nos vétérans des guerres coloniales succombent héroïquement fauchés net en plein élan.

Le 2^e régiment d'artillerie coloniale s'engage précipitamment, à faible portée de l'adversaire, et soutient bravement son infanterie. Ses servants sont fauchés par les feux concentrés de l'artillerie ennemie et des mitrailleuses qui prennent les batteries de front, d'écharpe et même de revers. La plupart des officiers sont tués ou blessés. Les caissons sautent successivement. Malgré les pertes, en dépit de la violence du feu ennemi, des explosions de caissons qu'il provoque, le tir continue pendant plusieurs heures. Les canons disponibles continuent à cracher leur mitraille sans interruption, servis par un personnel restreint, parfois même par des officiers.

C'est l'enfer, et c'est la mort.

Le 2^e régiment d'artillerie coloniale après neuf heures d'un combat acharné, d'une violence inouïe, presque à bout portant, privé de munitions, coupé de l'arrière, n'ayant presque plus d'officiers valides, combat jusqu'à l'attaque à la baïonnette et succombe enfin à 19 heures, submergé sous un flot puissant d'ennemis qui réussissent à s'emparer des derniers débris de cet héroïque régiment dont le sacrifice total a permis de retirer du combat et de regrouper pour les luttes futures les quelques éléments restants de nos valeureux régiments de marsouins.

Gloire à nos braves tombés héroïquement pour la Patrie au cours de cette journée terrible.

Le 2^e régiment d'artillerie coloniale cesse d'exister en tant que corps, dès cette date fatale mais néanmoins glorieuse du 22 août 1914.